

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

PUBLIC

Acheteurs publics, responsables marchés, juristes, gestionnaires de contrats;

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés de cas pratiques et jurisprudences récentes.
- Analyse de situations concrètes rencontrées par les participants.
- Échanges interactifs, questions/réponses en temps réel.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Les risques juridiques en marchés publics

La commande publique est soumise à un encadrement juridique strict afin de garantir la transparence, l'égalité de traitement et la libre concurrence. Les manquements, qu'ils soient liés à la rédaction des documents contractuels, à la procédure de passation ou à l'exécution des marchés, exposent les acheteurs et les opérateurs économiques à des risques multiples : contentieux administratif, recours en justice, sanctions financières et pénales.

Cette formation vise à donner aux participants les repères essentiels pour sécuriser leurs pratiques, anticiper les risques et gérer efficacement les situations de contentieux.

Durée

3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation :

À distance

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principaux manquements en matière de passation et d'exécution des marchés publics.
- Comprendre les mécanismes contentieux ouverts aux candidats et aux tiers.
- Appréhender les recours possibles et leurs effets.
- Analyser les risques pénaux liés à la commande publique.
- Développer des stratégies de prévention des litiges et sécuriser leurs procédures.

E-start : ****Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.****

E-Coach : ****Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel****

Programme de la formation

Les manquements en phase de passation

- Non-respect des principes de transparence, d'égalité de traitement et de libre accès à la commande publique.
- Risques liés à la programmation du besoin : spécifications techniques discriminatoires, mauvaise évaluation du besoin.
- Critères de sélection : insuffisamment définis, discriminatoires ou non liés à l'objet du marché.
- Exigences disproportionnées demandées aux candidats.

Les référés ouverts aux candidats évincés :

- Référé précontractuel.
- Référé contractuel.

Les recours au fond des tiers :

- Recours en contestation de validité du contrat.

Le contentieux de l'exécution des marchés publics

- Manquements aux obligations contractuelles.
- Modifications du marché.
- Modes de règlement amiable des litiges : conciliation, transaction.
- Référé « mesures utiles ».
- Recours au fond et mécanisme des mémoires de réclamation.

Le contrôle de la chambre régionale des comptes

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif : 400€ HT (TVA 20%)
sont inclus : les supports pédagogiques

Inscriptions multiples : remise de 10% sur le 2eme inscrit et suivants (du même organisme).

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Missions, pouvoirs de contrôle, conséquences pour les acheteurs publics.

- Le risque pénal dans la commande publique
- Le délit de favoritisme.
- La prise illégale d'intérêt.
- La concussion et la corruption
- Le trafic d'influence.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

09/11/2026 au 09/11/2026

